

## CAPa Maréchal-Ferrant en 3 ans

### • Objectifs de la formation.

- ⇒ Devenir ouvrier qualifié chez un artisan maréchal-ferrant ou pour une écurie d'entraînement,
- ⇒ Acquérir une première expérience professionnelle (préalable à la formation BTM) pour envisager une éventuelle installation comme maréchal-ferrant.

### • Conditions d'admission.

- ⇒ Etre âgé(e) de 16 ans à 25 ans ou 15 ans sorti de 3<sup>ème</sup> (à la signature du contrat),
- ⇒ Justifier d'un contrat d'apprentissage, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- ⇒ Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

### • Modalités d'inscription.

- ⇒ Remplir et renvoyer le feuillet de pré inscription dans les meilleurs délais.

### • Organisation de la formation :

- ⇒ **Réception des contrats** : Vu le nombre de places disponibles (12 apprentis par an), les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée des contrats, il vous est précisé que le contrat d'apprentissage peut-être établi avant la date d'entrée dans l'entreprise et envoyé au CFA, au plus tôt, le 1<sup>er</sup> juin de l'année en cours.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- ⇒ **Entreprise** : 35 semaines + 5 semaines de congés payés
- ⇒ **CFA** : 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.

Avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA.

La semaine de cours commence le lundi à 11h00 et se termine le vendredi à 15h00.

La relation C.F.A./Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

- ⇒ **A l'issue de la première semaine de présence au CFA** : Un positionnement sera effectué afin d'établir un éventuel parcours individualisé et ainsi tenir compte du cursus scolaire de l'apprenti,
- ⇒ **Le formateur maréchalerie** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum,
- ⇒ **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation,

• Contenu de la formation sur les 3 années.

4 Modules Généraux	
<b>MG 1</b> – Histoire/Géographie (58h) – Education SocioCulturelle (24h) – Mathématiques (120h)– Informatique (12h)- Sciences Economiques Sociales Générales (24h)	238 h
<b>MG 2</b> – Français (96h) – Education Physique Sportive/Bio du sport (24h)	120 h
<b>MG 3</b> – Français (24h) – Anglais (72h) – Education Physique Sportive/Bio (48h) – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (24h)	168 h
<b>Total heures</b>	<b>526 h</b>

4 Modules Professionnels	
<b>MP 1</b> – Economie	24 h
<b>MP 2</b> – Sciences et Techniques des équipements (24h) - Economie (12h)	36 h
<b>MP 3</b> – Zootechnie (230h) – Equitation (24h)	254 h
<b>MP 4</b> – Forge (188h) – Ferrure (188h)	376 h
<b>MIP</b> – Module d'Initiation Professionnelle	36 h
<b>Total heures</b>	<b>726 h</b>

Autre	
Stage Collectif	8 h
<b>Total heures</b>	<b>8 h</b>

\*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (soutien)

• **Obtention du diplôme**

L'examen est obtenu pour :

- ⇒ 50 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF),
- ⇒ 50 % en épreuves terminales à la fin de la formation.

• **Poursuite d'études.**

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant le Brevet Technique de Maréchalierie : BTM en 2 ans.

Version 2015